

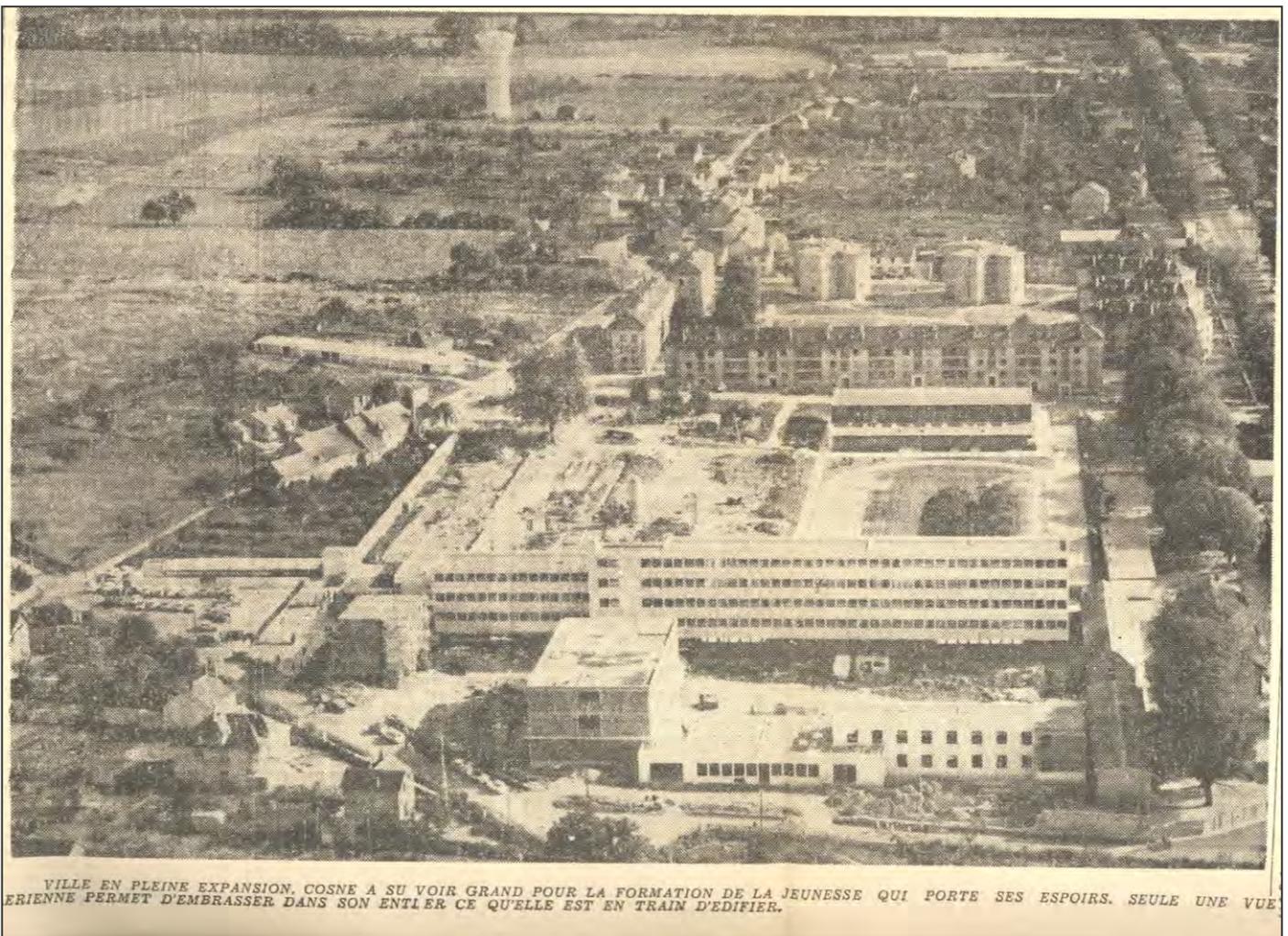


## Un nouveau lycée pour un enseignement moderne

En 1811, le collège de Cosne s'installe dans quelques salles de l'ancien couvent des Augustins. Suite à la construction de l'hôtel de ville et du tribunal, et à l'incendie du théâtre, l'établissement dispose de locaux plus spacieux et est entièrement réaménagé. Mais après la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale, il se trouve décidément trop à l'étroit dans l'ancien couvent, les bâtiments sont vétustes et sans confort, et ne conviennent plus à un enseignement moderne et à un nombre croissant d'élèves.

Il est alors décidé de construire un nouveau bâtiment sur le site de l'ancienne caserne Binot, que la Ville a acquise en 1951. Lors de la cérémonie de pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de l'externat, le 3 juin 1962, Jacques Gadoin, sénateur-maire, explique ainsi ce choix : « *Il s'agit ...d'un fort bel emplacement, très aéré, très sain, très dégagé, proche du centre de la ville, qui s'étendra de ce côté dans les années à venir.* »

M Gadoin poursuit son discours : « *Notre nouvel établissement pourra recevoir plus de 500 élèves, dont la moitié d'internes... La dépense correspondant au seul externat va s'élever à 300 millions d'anciens francs, dont près de 30% incombent à la commune ; la dépense de l'internat, prise intégralement en charge par l'Etat, s'élèvera à peu près à la même somme.* »



L'externat du lycée en septembre 1964

Le **13 septembre 1964**, après un déjeuner servi à l'hôtel du Grand-Cerf, l'externat du nouveau lycée est inauguré, « *sous un soleil éclatant et en présence d'une foule imposante* ». Les trois journaux locaux relatent avec enthousiasme l'événement.

*La Voix du Sancerrois* souligne : « *Sans doute les alentours ont-ils encore l'aspect d'un chantier puisque le groupe scolaire se termine à droite du lycée, tandis qu'à gauche les fondations de l'internat viennent d'être entreprises.* »

VILLE DE COSNE-SUR-LOIRE (Nièvre)

L'Inauguration de l'Externat du nouveau lycée de Cosne et la Pose de la Première Pierre de l'Internat auront lieu le Dimanche 13 Septembre 1964, à 16 heures, sous la présidence de Monsieur le Préfet de la Nièvre.

Le Sénateur-Maire de Cosne et le Conseil Municipal vous prient de bien vouloir honorer ces manifestations de votre présence.

- 12 h. 30 : Accueil des personnalités à l'Hôtel de Ville.
- 13 h. : Déjeuner servi à l'Hôtel du Grand-Cerf.
- 16 h. : Inauguration de l'Externat. Pose de la première pierre de l'Internat.
- 17 h. 30 : Vin d'Honneur.

R. S. V. P.

Invitation à la cérémonie d'inauguration

|   |  |
|---|--|
| <p>13 Septembre 1964</p> <p>COSNE-SUR-LOIRE</p>  <p><b>INAUGURATION de l'EXTERNAT du LYCÉE</b></p> <p>Sous la Présidence de Monsieur GERBOD<br/>Préfet de la Nièvre</p> | <p>Déjeuners du 13 Septembre 1964</p> <p><u>MENU</u></p> <p>Ballotine de Merlettes<br/>Brochet de Loire sauce marinère<br/>filet Nivernais à la broche<br/>Jardinière du Val<br/>Laitue du Nohain<br/>Fromages<br/>-<br/>Glace Vanille, Café, Praliné<br/>Petits Fours<br/>Café<br/>Liqueurs<br/>-<br/>Dowilly Blanc Fumé<br/>Bourzeil<br/>•</p> |
|---|--|

Le menu du déjeuner

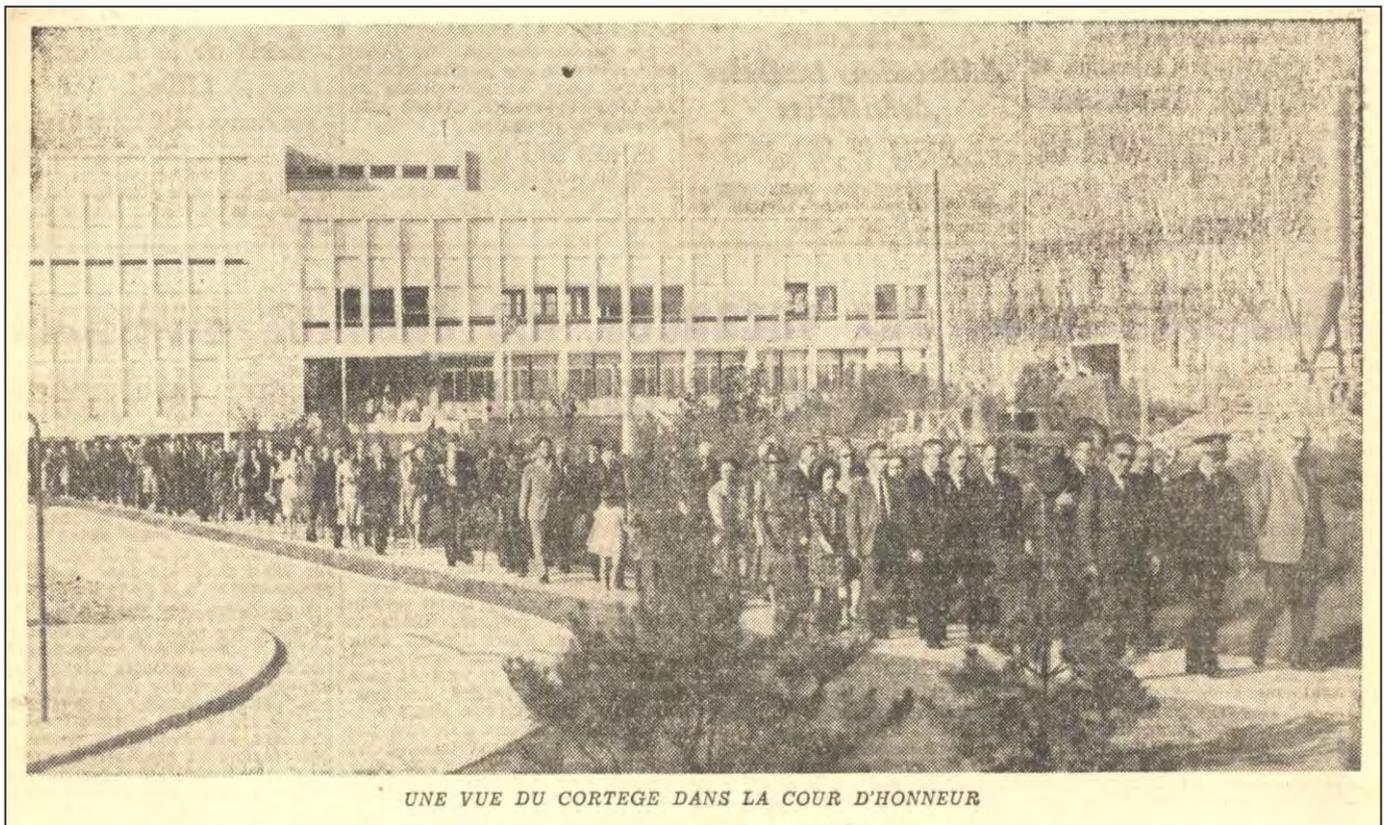
M le Préfet Gerbod coupe le ruban tricolore, « *avec l'aide de deux jeunes élèves du lycée, Marie-Noëlle Leblond et Jean-Louis Malterre.* »

La première pierre du futur internat de 500 lits est posée.

Le cortège officiel entreprend ensuite une visite des locaux, sous la conduite de René Giblin, conseiller municipal et secrétaire de l'Association des anciens élèves du collège.



M. le préfet s'apprête à couper le ruban symbolique



UNE VUE DU CORTEGE DANS LA COUR D'HONNEUR

*La Voix du Sancerrois ne cache pas son enthousiasme. Les visiteurs peuvent « admirer les longs bâtiments de l'externat, accueillants à vous donner des envies d'un retour à l'âge scolaire. Un coup d'œil nous suffit pour constater la différence qui sépare cette immense façade de fenêtres de nos souvenirs d'écoliers, à l'âge des salles de classe grises, aux ouvertures trop étroites et au fameux poêle du fond de la classe... objet de tant de légendes et de plaisanteries. »*

*Le Régional de Cosne n'est pas en reste : « Les visiteurs découvrirent avec émerveillement, au fil des couloirs, les somptueux aménagements intérieurs des 12 classes d'enseignement général et des classes spécialisées du rez-de-chaussée. »*

*« Les classes pratiques sont un chef d'œuvre d'aménagement », relate La Voix du Sancerrois. La classe de physique-chimie bénéficie des derniers perfectionnements. « Le sol est fait de carrelage et le mariage des couleurs, tout en étant sobre, n'est pas austère mais au contraire, très accueillant. »*

*Pour les garçons deux classes-ateliers sont affectées au travail du bois et du fer. »*

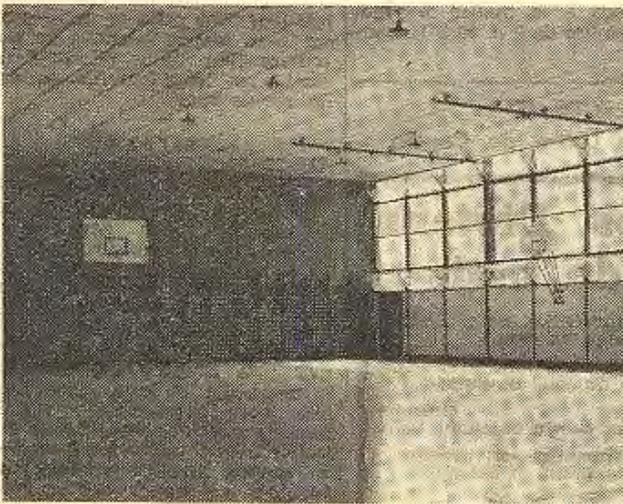


Une vue de l'une des deux classes de physique et chimie.

*Le lycée s'enorgueillit de proposer aux filles un enseignement ménager qui prodiguera les premières notions de maîtresse de maison. Il « comporte une classe de coupe et couture avec mannequins, une cuisine avec 9 réchauds-fours, et une laverie-buanderie.*



Lors de la visite de la salle où seront donnés les cours de puériculture et de couture



Une parfaite réussite, le gymnase. Les gymnases devrions-nous dire, puisqu'au nombre de deux, l'un réservé au primaire, l'autre au secondaire. Séparées du lycée par un vaste terrain de sport, ces salles peuvent être aménagées soit pour les sports, tels que basket, hand-ball ou volley-ball, soit pour les sports gymniques proprement dits. Tous les agrès et accessoires nécessaires sont à pied d'œuvre. Le bâtiment possède ses bains-douches, sanitaires et salles de rangements. Là également la lumière est reine, grâce aux larges baies vitrées.

Le Journal du Centre s'extasie sur « l'aire d'évolutions sportives, et surtout le splendide gymnase. », dans un article aux accents quelque peu misogynes... « Les installations firent l'admiration de tous, même des dames, bien qu'elles aient été contraintes de marcher pieds nus, les talons aiguille étant prohibés.

*Mais il y avait tout de même un tapis et le parquet était si lisse et si luisant qu'elles eussent éprouvé quelque remords de le détériorer si peu que ce fût. »*

Le Régional de Cosne rapporte qu'« à partir de 17h, le public était invité à visiter le bâtiment. Sept dévoués conseillers municipaux ont été des guides précieux pour les nombreux visiteurs. Ils pilotèrent chacun plusieurs groupes de 30 personnes dans les divers étages, donnant des explications au passage. Pendant la visite, l'Harmonie exécuta un concert dans la cour basse. »

Laissons *La Voix du Sancerrois* tirer les conclusions de cette inauguration en grandes pompes. « On voit, par l'ampleur des travaux entrepris, l'importance que la municipalité cosnoise attache au problème de la jeunesse. On a vu grand, certes, sans pour autant tomber dans l'exagération mais en prévoyant le rush de la démographie... Le lycée de Cosne a été conçu pour l'avenir et ... le visiteur conclura lui aussi que c'est là de l'argent bien placé. »

Le seul bémol est apporté par le préfet, qui s'inquiète d'avoir vu des salles de classe « pleines à craquer de 21 tables, soit pour 42 élèves, et souhaite qu'il ne s'agisse pas là, déjà, d'une surcharge des effectifs, mais simplement d'un surplus de matériel ! »

#### **Sources Archives de Cosne :**

**1 W 436 – Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de l'externat et inauguration, 1962-1964**

**1 W 461 – Inauguration de l'externat et pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de l'internat, 1964 Régional de Cosne, 1964**